

Objectifs :

Etre capable de conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque de moins de 3,5 tonnes et dont le poids total de l'ensemble véhicule tracteur et remorque est inférieur à 7 tonnes de PTAC.

Public concerné et prérequis :

- Être âgé de 18 ans minimum • Être titulaire du permis B • Ayant satisfait à l'épreuve de l'ETG (Epreuve Théorique Générale) ou Code de la route valide : pour les stagiaires ayant obtenu leur dernier permis depuis moins de 5 ans • Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences • Dossier ANTS validé à l'entrée en formation

Qualification des intervenants :

Formateur qualifié, titulaire du BEPECASER Groupe lourd.

Moyens pédagogiques et techniques :

Salle équipée d'un ensemble multimédia Véhicule d'instruction Aire de manœuvre

Durée, effectifs :

21 heures.

4 stagiaires.

Programme :

Accueil des stagiaires, tour de table. Auto évaluation des stagiaires.

Présentation de la formation. 1 h Connaissances générales : 2 h • La pluie, la neige, le verglas, le brouillard, le vent, les distances d'arrêt • La conduite en montagne ou zones accidentées • L'hygiène et la conduite • La fatigue • Le chargement • Le stationnement • Le dépassement • Le centre de gravité, la force centrifuge, le stabilisateur • La vitesse, l'anticipation, les situations d'urgence • Le freinage • Le porte-à-faux, les angles morts • L'assurance • Le passage à niveau, les ponts, les tunnels, les ouvrages d'art, les plantations, l'itinéraire Connaissances théoriques : 5 h • Les conditions météorologiques et les distances d'arrêt • La conduite en montagne ou zones accidentées • L'hygiène de vie et la conduite • Le chargement • Le stationnement • Le dépassement • Le centre de gravité - la force centrifuge- le stabilisateur • La vitesse - l'anticipation – les situations d'urgence • Le freinage • Le porte-à-faux, les angles morts • L'assurance • Le passage à niveau - les ponts - les tunnels - les ouvrages d'art – les plantations - l'itinéraire Vérifications à effectuer : 3 h • Système de direction du véhicule tracteur • Niveau du liquide de frein • Suspension de la remorque • Un pneu du véhicule tracteur et un • pneu de la remorque • Feux, dispositifs réfléchissants et indicateurs de changement de direction de l'ensemble. • Rétroviseurs additionnels : état, fixation. • Lave glaces, essuie-glaces. • Portes, fenêtres et/ou vanteaux (caravane), hayon. Attelage/dételage : 2h • Vérifications du système d'attelage : stabilisateur, plots et prise électrique, état et fixation de la ferrure, graissage de la boule. • Positionnement du véhicule tracteur ou positionnement de la remorque : verrouillage de la tête d'attelage, mise en place du filin et du câble électrique, remontée de la roue jockey,

ECOLE DE CONDUITE CASTEX



desserrage du frein. •Frein, roue jockey, filin, câble électrique, ouverture tête d'attelage, séparation du véhicule tracteur et de la remorque (1 mètre minimum). Manœuvres : 3h Conduite : 4h Bilan synthèse du stage, Fiche d'auto évaluation saisie.

Examens. Bilan formateur : 1 h

Modalités d'évaluation des acquis :

Examens : examen du plateau et examen de la conduite délivrés par un inspecteur du permis de conduire.

L'épreuve HC comprend plusieurs exercices : tests de connaissance, interrogation orale, exercice de maniabilité. Pour être admis, vous devez obtenir plus de 18 points, ne pas avoir de note éliminatoire et avoir un résultat favorable à l'exercice de maniabilité. Vous conservez le bénéfice de l'épreuve HC pour 5 épreuves en circulation (CIR) pendant les 3 ans qui suivent la date de réussite à l'épreuve HC à condition de valider l'épreuve théorique (code).

Sanction visée :

Permis BE

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Interdiction de se présenter en tong ou talons aiguilles.

Délai d'accès :

de 1 à 6 mois maximum

Accessibilité :

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter : contact@autoecolecastex.com

Taux de satisfaction :

9.17/10 pour l'année 2023

Taux de validation des compétences :

81,82% sur l'année 2023

ECOLE DE CONDUITE CASTEX